



Corporation des

guides accompagnateurs du Québec

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

4 février 2018, 12 h 30

7600, rue Sherbrooke Est (Métro Radisson), Montréal

COMPTE RENDU

PRÉSENTS : José Ignacio Delgado, Sylvie Frigon, Ghislain Lamoureux, Gilles Laramée, Marie-France Lefebvre, Delphine Melanson, Robert Petit et 36 membres en règle.

1- Nomination à la présidence de l'assemblée

Il est proposé que Réal Petit préside l'assemblée. Accepté à l'unanimité.

2- Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté avec un ajout au début du point 3 « Lecture et... »

Ajout : Point 10.1 Possibilité d'offrir une assurance-groupe aux membres de la CGAQ

Adopté à l'unanimité.

3- Adoption du compte rendu de l'assemblée générale annuelle du 5 février 2017

Le compte rendu est adopté à l'unanimité avec correction au point 9, il aurait fallu lire rang au lieu de ranges.

4- Suivi du compte rendu

Point 8.3 Suivi de Robert Petit qui a visité l'École de Lanaudière. L'École est reconnue comme une institution d'enseignement par la CGAQ malgré le fait qu'elle offre des cours à distance.

Plainte à la CNESST au sujet du statut de travailleur salarié ou autonome: celle-ci doit être individuelle, la CGAQ ne peut faire de plainte.

Discussion sur le statut de travailleur salarié ou autonome, on demande aux guides présents la nature de leur statut.

Intervention de Jean-Yves Bourdages : pour être considéré comme salarié, il faut payer des déductions à la source.

Travailleur autonome : il faut avoir un numéro d'entreprise et faire une déclaration de ses revenus à chaque trois mois. On peut choisir de payer ou pas une cotisation à l'assurance-emploi.

Intervention de Gina Hébert : pour être reconnu comme travailleur autonome, il faut gagner un minimum de 30 000 \$ par année. Si ce n'est pas le cas, il n'est pas nécessaire d'être enregistré comme travailleur autonome.

Il est recommandé par Annick Ledur de former un comité pour démystifier le sujet (travailleur autonome ou salarié).

Point 9 : le comité de la Charte a été formé. Le C.A. est responsable d'adopter et d'appliquer les règlements généraux.

Pour être accepté à la CGAQ, un nouveau membre doit avoir une formation reconnue OU complété un minimum de 15 jours au total comme guide accompagnateur, incluant un minimum de 3 jours consécutifs.

5- Rapport du président de la CGAQ

Bref bilan du travail de chaque membre du C.A. et de leurs responsabilités.

Certaines personnes présentes à l'AGA sont membres depuis plus de 20 ans.

Code de déontologie révisé. Invitation à s'impliquer au sein du C.A.

Des félicitations sont transmises à Robert Petit et à l'ensemble des membres du C.A.

6- Rapport des comités

6.1 Membrariat

En 2015, la CGAQ comptait 307 membres et 1 membre honoraire. Il y a eu 22 demandes d'adhésion.

En 2016, elle comptait 311 membres et 1 membre honoraire (269 renouvellements et 42 nouveaux membres). Il y a eu 38 membres en 2015 qui n'ont pas renouvelé et 54 demandes d'adhésion reçues.

En 2017, elle comptait 332 membres et 2 membres honoraires (289 renouvellements et 43 nouveaux membres). Il y a eu 43 membres en 2016 qui n'ont pas renouvelé et 43 demandes d'adhésion reçues.

En 2018, en date du 3 février de cette année, la CGAQ compte 226 membres et 18 nouveaux membres. Il y avait 127 membres en 2017 qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion. Il y a à ce jour 50 demandes d'adhésion en attente de documents.

La façon de faire les sondages a été améliorée pour que les résultats soient anonymes, et ce, grâce aux sondages en ligne.

Réponse à une question posée par Suzanne Gosselin : lorsqu'une personne veut devenir membre (nouveau membre), elle doit fournir des preuves qu'elle satisfait aux critères d'éligibilité.

Réponse à une question désirant savoir quels sont les deux membres honoraires : il s'agit de Michel Giroux (responsable du site Web) et de Laurent Bernardin (responsable de l'Infolettre).

Réponse à une question de Jean-François Gratton qui aimerait que les résultats du sondage soient publiés sur le site de la CGAQ. Cela serait possible.

Question de Michel Beudet : quelle est la date butoir pour renouveler son adhésion? La date limite est le 28 février.

Question de Michel Lefebvre : quelles sont les stratégies de recrutement? Le bouche à oreille, le fait de porter la carte de membre de la CGAQ - ce qui inciterait des personnes à devenir membres -, rencontres avec des étudiants ou de finissants.

Intervention de Nelson Grégoire : comment fait-on pour rejoindre les jeunes? Réponse de Fanny Martel : il n'y a eu aucune stratégie pour les attirer, celle-ci a cherché à joindre les rangs de la CGAQ par elle-même. Les jeunes ne choisissent pas spécifiquement le métier de guides, ils se dirigent vers d'autres secteurs.

Pierre Gagnon : le nombre d'étudiants a diminué, moins de demandes dans le tourisme et perte d'intérêt de la part des jeunes qui préfèrent être guides d'aventures. Il existe une association spécifique pour les guides d'aventure.

6.2 Formations et activités

On déplore le grand nombre d'annulations. Il est important de bien lire au complet le contenu de

l'activité avant de s'inscrire et d'aviser si on ne peut être présent.

Intervention de Jean-Yves Bourdages : demande comment le paiement a été effectué pour la formation donnée par Ambulance St-Jean. Il est suggéré de faire payer une amende aux personnes qui annulent ou qui ne se présentent pas.

Question de Carol Fontaine : le contenu de la formation est-il disponible en ligne? Cela dépend du formateur, s'il accepte ou non; si oui, il sera disponible.

Intervention de Annick Ledur : elle offre de donner une formation en premiers soins aux membres de la CGAQ, et ce, sans frais.

Suggestion : faire payer aux personnes inscrites les frais au moyen d'un chèque qui sera encaissé si la personne ne se présente pas.

Suggestion de Denise Daigle : ajouter les modalités d'inscription et d'annulation au début du message d'invitation aux membres.

Rapport formation Québec : une copie est remise à chacun.

Trois activités réalisées, 30 membres à Québec ; donc, si 10 sont présents, c'est très bien.

Association avec le Collège Mérici : formations offertes aux membres en règle de la CGAQ et aux étudiants d'Alain Winter.

Subvention d'Emploi-Québec pour le perfectionnement : le coût pour la CGAQ est de 1 \$ / heure (par personne). Deux formations ont fait partie de ce programme.

Certains membres de la CGAQ sont aussi membres de l'Association des guides de Québec qui offre un excellent programme.

Question : la formation d'Alain Winter peut-elle être donnée à Montréal? Oui, mais il faudrait trouver un formateur de Montréal étant donné les coûts occasionnés.

Intervention de Pierre Gagnon : y aurait-il possibilité d'organiser des activités conjointement avec l'Association des guides de Québec? Non, ce n'est pas possible. Formation sur les nouvelles tendances : nous avons les fonds pour aller chercher des formateurs chevronnés.

Formation continue : c'est important.

Intervention de Jean-François Gratton : possibilité de faire payer les membres et de faire venir Alain Winter à Montréal. Aimerais connaître d'avance les dates des formations à venir pour Québec et pour Montréal. Les formations dont les dates sont déjà connues sont annoncées en même temps.

Intervention de Fanny Martel sur l'importance d'avoir une formation sur la fiscalité. Cela servirait beaucoup de membres. On a cherché un formateur mais personne n'a été trouvé. Toute suggestion d'un formateur est la bienvenue.

Intervention de Gina Hébert : possibilité de s'organiser en covoiturage pour se rendre aux formations à Québec et vice-versa.

6.3 Facebook

Page Facebook publique.

En 2017 : 317 mentions « J'aime » au 1^{er} janvier, 382 mentions « J'aime » au 31 décembre, 139 statuts, 256 personnes atteintes (130 en 2016, 102 en 2015 et 77 en 2014).

Sujets des statuts :

- Annonces 5 à 7

- Annonces des formations
- Photos des 5 à 7, des formations, party de Noël
- Convocation à l'assemblée
- Info sur les expositions, les endroits touristiques
- Capsules historiques

Statuts records :

- 30 mai : L'histoire du tunnel de chemin de fer sous Québec (Portée : 3 168 personnes)
- 21 février : Journée internationale des guides touristiques (Portée : 844 personnes)
- 26 octobre : Visite guidée de la Petite Italie (Portée: 731 personnes)
- 22 février : 13 faits surprenants sur la Ville de Québec (Portée : 690 personnes)
- 17 mars : Les quartiers les plus intéressants de Montréal selon CNN (Portée : 674 personnes)

Il est possible de créer un groupe privé sur Facebook.

6.4 Site Internet

Activités en 2017 visibles aux membres :

Mise à jour de la page d'accueil : informations provenant du C.A. ou de divers musées; formations organisées par le Comité; utilisation d'hyperliens pour réduire la taille de la page principale;

Mise à jour des textes et photos de la page du C.A. après les élections;

Rafraîchissement de plusieurs pages pour améliorer la présentation des textes;

27 nouveaux articles et 5 albums de photos ajoutés à la Banque de documentation;

Mise à jour des Infolettres et création d'une page pour les conserver en archives;

Création d'une page « Mises à jour » et utilisation du « Quoi de neuf? » pour mieux connaître les dernières modifications des pages du site;

Depuis environ 4 ans, le site Web a été visité 11 600 fois (4 367 en 2017 – 12 par jour) et la Banque de documentation 8 580 fois (1 880 en 2017 – 5 par jour).

Activités non visibles aux membres :

À la suite des mesures prises en 2016 pour éliminer les cas où des logiciels malveillants étaient utilisés pour générer un grand nombre de formulaires d'adhésion avec des informations fictives, un seul site a été bloqué en 2017;

Sauvegardes régulières pour assurer la survie du site;

Amélioration de l'utilisation de PayPal pour diverses transactions, en plus des paiements d'adhésion et de renouvellement, et l'application du nouveau tarif 2018;

Fournir aux nouveaux membres, ou à ceux qui les ont oubliés, les mots de passe pour avoir accès à la Banque de documentation.

Question : quand recevrons-nous le nouveau mot de passe pour la Banque de documentation? Il sera envoyé aux membres en règle le 1^{er} mars prochain.

6.5. Éthique et conditions de travail (code d'éthique)

Rapport du comité, qui consistait à mettre à jour la grille salariale et la lettre aux employeurs;

Remerciements à Alain Duhaime pour son implication et la précision de ses écrits;

La grille salariale de 2017 a été reconduite en 2018. La lettre aux employeurs a été envoyée en novembre 2017. Ces documents se trouvent dans la Banque de documentation;

69 offres d'emploi reçues et envoyées aux membres ;

Plainte de la part d'un membre, qui est sans salaire ni per diem en attendant son prochain groupe. Le guide concerné doit faire une plainte à la CNESST. Formation de guide d'aventure : l'employeur n'est pas tenu de payer la formation.

6.5.1 Code de déontologie

Définition de l'éthique professionnelle (se référer au Code de déontologie).

Le code de déontologie est adopté à l'unanimité.

6.5.2 Proposition d'Alain Duhaime

Il est proposé qu'un mandat soit donné par cette Assemblée à l'exécutif de la CGAQ afin qu'il puisse intervenir au nom de ses membres s'il juge que certains éléments du nouveau projet de loi modifiant la Loi des normes du travail sont préjudiciables à leurs intérêts.

Intervention de Jean-Yves Bourdages : rôle d'Alain Duhaime? Fait partie du comité Éthique.

Intervention de Daniel Roch : cette proposition n'est pas nécessaire, elle est lourde de conséquence car elle nécessite un suivi. Le C.A. doit suivre les recommandations de l'Assemblée générale, il est inutile de donner un mandat au C.A., son rôle est de protéger ses membres.

Intervention de Robert Petit : il peut être intéressant que le C.A. se penche sur cette question particulière.

Intervention d'Anick Ledur : UN mandat ou LE mandat?

La proposition est adoptée à la majorité.

7- Rapport financier et cotisation 2018

Les intérêts sont décrits comme autres revenus. Surplus accumulé, il a diminué par rapport à 2016 à cause du 25^e anniversaire.

Dépenses : cordons et cartes à acheter, autres dépenses : 25^e anniversaire CGAQ

Le détail des revenus et dépenses est disponible dans le rapport financier 2017.

Cotisation 2018 : a été diminuée à 30 \$ à cause des surplus accumulés.

Questions et interventions

Suzanne Gosselin : aimerait voir sur le tableau deux colonnes, soit l'année en cours et l'année précédente.

Sera fait en 2019. Aurait-il fallu que l'AGA approuve la décision de réduire le montant de la cotisation?

Daniel Roch spécifie que cette proposition aurait dû être amenée par le C.A. à l'assemblée générale. Ceci fera l'objet d'une proposition de Gilles Laramée.

Lise Hénault aimerait avoir le détail concernant les frais de 400 \$ des 5 à 7. Les guides ont été payés, des pourboires ont été laissés.

René Martel : les surplus ont-ils été réinvestis?

Jean-Yves Bourdages : le party de Noël de 2016 est inclus dans le rapport financier, vu la date de notre année fiscale (jusqu'au 1^{er} décembre).

Carol Fontaine : pour avoir une nouvelle carte, il faut déboursier 10 \$.

Denise Daigle : désire davantage de clarté pour le montant des 5 à 7 (ce qui a été payé et à qui), devrait figurer dans formation.

Il est proposé que la cotisation pour 2018 soit de 30 \$.

La proposition est adoptée à la majorité.

Questions et intervention

Suzanne Gosselin : trouve que la proposition arrive trop tard étant donné que plusieurs membres ont déjà payé le montant de 30 \$.

Philip Wronski : ne comprend pas la baisse, les surplus vont diminuer.

Daniel Roch : propose de hausser l'actuel montant à 50 \$ pour 2018.

Robert Petit : les frais de 10 \$ de plus ne seront pas chargés aux membres. Ce montant tient compte des

besoins financiers et du budget.

Jean-François Gratton : formation d'Alain Winter, elle serait possible si les membres payaient plus. Devrait augmenter et non diminuer. Prêt à payer pour de la qualité.

Louise L'Heureux : les surplus sont importants étant donné que la CGAQ est un OBNL qui a beaucoup d'argent en banque.

Daniel Roch : cette proposition aurait dû être amenée en 2017. Une proposition vaut pour l'année suivante. Le C.A. doit faire une proposition pour la cotisation de 2019.

Le nouveau C.A. devra se pencher sur cette question et prévoir une assemblée spéciale pour cette résolution.

8- Règlements généraux (Charte)

Un comité a revu entièrement la Charte. Les annexes 1 et 2 sont présentées.

Intervention de Jean Bergeron : étant donné que les règlements généraux ont été envoyés à tous par courriel, l'assemblée devrait être en mesure de les adopter sur place.

Il est proposé d'adopter les règlements généraux tels que déposés.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

Il est proposé d'inverser les points 9 et 8.

9- Élections au conseil d'administration

9.1 Explication du poste de secrétaire

Le poste de secrétaire, anciennement appelé vice-présidence administration, exige environ une heure de travail par semaine.

Tâches régulières : réservation d'une salle pour les réunions; envoi de l'ordre du jour, rédaction des comptes rendus, leur envoi aux membres du C.A.; révision des textes produits et leur à la personne responsable de l'Infolettre et du Membrariat; envoi de lettres et d'étiquettes.

Tâches ponctuelles : révision de la lettre aux employeurs, son envoi ainsi que la grille salariale l'accompagnant, présences et logistique lors des diverses activités, participation aux comités de travail.

9.2 Nomination de la présidence d'élection

Robert Petit propose Jean-Yves Bourdages comme président d'élection. Adopté à l'unanimité.

Delphine Melanson agira comme secrétaire d'élection. Accepté.

9.3 Mises en candidature (5 postes à pourvoir)

5 postes en élection : 4 pour un mandat de deux ans, et 1 pour un mandat d'un an.

Sylvie Frigon se présente.

Marie France Lefebvre propose Lise Hénault. Lise accepte.

Pierre Gagnon propose Michel Lefebvre et Jean-François Gratton. Michel accepte. Jean-François refuse.

Robert Petit propose Daniel Roch. Celui-ci émet une réserve car il a voté contre la proposition du C.A.

Suzanne Gosselin propose Réal Petit. Réal refuse.

Denise Daigle propose Louise L'Heureux. Louise refuse.

Marie France Lefebvre propose Robert Petit. Robert accepte.

Ghislain Lamoureux propose Lucie Croteau. Lucie refuse.

9.4 Vote

Les élus sont : Robert Petit, Sylvie Frigon, Michel Lefebvre, Daniel Roch et Lise Hénault.

10- Affaires diverses

10.1 Possibilité d'offrir une assurance-groupe aux membres de la CGAQ.

Jean-François Gratton suggère le fait de questionner les membres pour payer une cotisation augmentée et obtenir une assurance de groupe (par exemple, si on se blesse lors d'un séjour).

Desjardins a déjà été contacté, impossible avec eux. Le CNESST couvre les guides en déplacement.

Denise Daigle a une assurance-responsabilité civile avec Desjardins, 5 \$ par personne, incluse dans la cotisation annuelle.

La question sera relayée aux membres si le sujet est approuvé par le nouveau C.A.

11- Levée de l'assemblée

L'assemblée est levée à 16 h 50.

Delphine Melanson
Secrétaire

4 février 2018